



# NEWSLETTER

N°12

S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS



## ÉDITO

Jean-Luc MANAUDOU,  
Délégué Syndical National Adjoint

### **Parlons responsabilité !**

BNP Paribas bénéficie d'allègements fiscaux et d'aides au travers du Crédits Impôts Compétitivité Emploi. Le CICE, tel que prévu par le pouvoir politique, doit permettre à l'entreprise de s'engager dans une démarche d'emploi et de formation.

La CFDT constate malheureusement un sous-effectif flagrant et un découragement des équipes. A l'heure où le réseau vit le début du déploiement de Préférence Client, il aurait été opportun de maintenir des équipes au complet. Mais tous les pôles sont touchés. **Simple & Efficient, se résume souvent ainsi : « en faire plus avec moins ».**

Arriver dans ces conditions, à **concilier vie professionnelle et vie privée** devient difficile. Les nouvelles technologies ont fondamentalement modifié nos modes de travail. Une réflexion de fond doit être menée afin d'appréhender cette nouvelle approche du commerce et de l'activité, donc de nos métiers actuels et futurs. C'est dans cette perspective que la CFDT a participé activement aux négociations sur le **télétravail**.

Il importe que l'entreprise garantisse la formation des collaborateurs et donc leur employabilité. Le pacte de responsabilité, en baissant le coût du travail, à également cette vocation de développer l'emploi.

Préparons aujourd'hui nos métiers et nos emplois de demain !

Tous les salariés de BNP Paribas, **sont impliqués et responsables**. Il est temps que leur engagement soit reconnu, valorisé et rémunéré à sa juste valeur !

Vous avez été nombreux à voter pour nos candidats CFDT aux élections au Conseil d'Administration. Votre confiance nous a permis de progresser de 2 points par rapport aux précédentes élections.

Pour cette nouvelle année 2015, nous vous présentons tous nos meilleurs vœux.

Vos collègues CFDT seront toujours à votre écoute et à vos côtés tout au long de cette année.

## AGENDA

**Entrée en vigueur prévisible du nouveau règlement intérieur :**  
Hygiène, Sécurité, Conditions de Travail, Discipline, Déontologie, Sanctions, Informatique et Communication.

➔ **1<sup>er</sup> trimestre 2015**

**Présentation des dossiers d'évolution des dispositifs ARNC et PASC du réseau**

➔ **21 janvier 2015**

**Résultats BNPP 2014 et communication participation / intéressement**

➔ **5 février 2015**

## SOMMAIRE

**Qualité de vie au travail : Est-ce possible ?**

.....  
**BDDF Opérations / BDDF Retail : Remettre du lien et des moyens !**

.....  
**La subrogation : Une souplesse tant attendue !**

.....  
**Bienvenue Venise...**  
.....

# La QVT, Qualité de vie au travail,...

## ACCESSIBLE (HEZ BNPPPARIBAS ?



La qualité de vie au travail est un sujet très présent dans les entreprises depuis quelques années. La prise en compte de ce sujet est-elle réelle ou fictive ?

En juin 2013, la CFDT a signé l'Accord National Interprofessionnel (ANI) portant sur la qualité de vie au travail. Il vise à expliciter et prendre en compte la QVT dans les entreprises. Une étape importante. Ne restait plus qu'à négocier au sein de BNPP...son champ d'application.

Pour les équipes CFDT, il importait de traiter **la réalité du travail** sous toutes ses formes : **contenu, organisation, partage de l'information, santé, développement personnel, conciliation vie professionnelle et vie personnelle, ou encore l'égalité professionnelle.**

Le bien-être des collaborateurs est un moteur de la performance économique.

Qualité de l'emploi et bien-être au travail ne peuvent pas être dissociés de l'organisation et de la performance, tel est l'enjeu.

### Voici les thématiques essentielles pour la CFDT :

#### Comment favoriser la vie familiale et la vie professionnelle ?

- Par une réelle ouverture du temps partiel choisi à tous les salariés,
- Par une meilleure articulation entre vie professionnelle et vie familiale,
- Avec la possibilité d'aménagements d'horaires,
- En étudiant la possibilité offerte par le télétravail, dans les métiers qui le permettent,
- En réalisant les réunions exclusivement durant le temps de travail.

#### Comment changer le travail ?

- En remaniant la charge et le contenu du travail,
- En étudiant les espaces de travail et leurs aménagements possibles,
- En donnant une réelle autonomie,
- En permettant un enrichissement des compétences,
- En veillant au strict respect de l'égalité professionnelle,
- En acceptant un droit à la déconnexion numérique et un bon usage des mails,

- En dynamisant la politique de prévention du stress et des risques psychosociaux en général,
- Par une sensibilisation et une formation des managers en matière de gestion d'équipe et de comportements managériaux,
- En permettant un vrai droit d'expression, de discussion et de proposition.

Un chantier ambitieux pour la **Direction Générale, beaucoup trop timide dans ses propositions.** Probablement que cette remise en cause de nos organisations, souvent dénoncée par la CFDT, aurait été un aveu de perfectibilité pour BNP Paribas. !

**LA CFDT N'A PAS VOULU SIGNER UN ACCORD VIDE DE SENS ET D'ENGAGEMENTS.**

**LA BANQUE D'UN MONDE QUI CHANGE, MAIS PAS POUR SES COLLABORATEURS !**

La CFDT demande la réouverture de négociations sur la QVT en 2015. Notre objectif est de parvenir à un accord. La banque d'un monde qui change, mais pas pour ses collaborateurs !

# BDDF Opérations / Retail :

## TRAVAILLER ENSEMBLE

L'évolution de notre entreprise fait aujourd'hui rentrer les différents services dans une relation client / fournisseur, avec tous les travers et maux que cela peut engendrer.

Depuis quelques mois, il ne se passe pas un jour sans que les élus CFDT de BDDF Opérations ou du réseau soient interpellés par des collègues dépités.

Face à l'industrialisation des traitements, face à la pression clientèle, face à des objectifs récurrents, les relations entre **le front et le back se tendent**, deux mondes pris par l'immédiateté et l'industrialisation de leurs activités respectives.

### **Il importe pour la CFDT, de ne pas opposer les équipes**

*Pour les APAC, les commerciaux ne sont pas assez rigoureux dans leurs dossiers. Ils transmettent des éléments incomplets, sont hyper exigeants et n'ont aucune connaissance des process internes au back office. En un mot, ils réclament l'impossible immédiatement !*

*Pour le réseau, les « administratifs » des APAC sont indisponibles et trop méticuleux, cherchant la « petite bête » afin de remplir leurs statistiques. Quand les délais de traitement ne sont pas exagérément longs, les dossiers s'égarèrent... De plus, leur éloignement du commerce direct leur a fait perdre toute notion de « service à la clientèle » et de pression clientèle.*

**Le mal-être** gagne les équipes. **À qui la faute ?**

Aujourd'hui, la pression est telle que le malaise s'installe. Des différends surgissent parfois entre salariés, alors que nous sommes tous dans le même bateau, **avec le même objectif la satisfaction clientèle.**

**Mais en avons-nous encore les moyens ?**

Industrialisation des process, parcellisation des tâches, perte d'autonomie, départ de nombreux seniors expérimentés et diminution constante des effectifs chez BDDF Opérations ont généré au mieux **une surcharge de travail dans les APAC, au pire une désorganisation...**

Une **baisse d'effectifs dénoncée** par les équipes CFDT qui est néfaste au passage de compétences.



L'immobilisme serait nuisible à l'entreprise, mais à force de vouloir réduire les coûts, anticiper les évolutions technologiques et externaliser certaines activités, **l'humain a disparu des préoccupations de nos dirigeants.**

Le diktat des tableaux de bord aux statistiques flatteuses...au détriment de la qualité de service, voilà le quotidien, tant dans nos boutiques que nos arrières boutiques...

Une meilleure **connaissance des contraintes des uns et des autres**, permettrait un respect mutuel indispensable à la bonne marche de l'entreprise. Gageons que le **bon sens et l'esprit Corporate** qui prévaut dans les sièges et services fluidifiera les relations entre les équipes.

il n'y a pas, il ne doit pas et il ne doit plus y avoir d'opposition, de frontières, de murs entre les différents métiers.

Les femmes et les hommes de bonne volonté, œuvrent afin que la satisfaction clientèle soit l'objectif à atteindre.

## VIVRE ENSEMBLE ET TRAVAILLER ENSEMBLE

Pour les équipes CFDT, il importe que la Direction Générale donne les moyens aux équipes.

Une révision du cahier des charges de BDDF Retail et BDDF Opérations, dans un esprit de simplification, est indispensable au moment où Préférence Client se déploie.

Surcharge de travail et réorganisation ne doivent pas pénaliser les salariés dans leur quotidien. **Il est temps pour la CFDT, de remettre le salarié au cœur de l'entreprise.**

# La subrogation ?

Lorsque vous êtes en arrêt de travail pour maladie, accident, congé de maternité, paternité ou d'adoption, le salaire est maintenu, sous déduction des indemnités journalières de la Sécurité Sociale.

Pour les 3 premiers arrêts, le salaire est maintenu dès le 1<sup>er</sup> jour d'absence; à partir du 4<sup>ème</sup> (sur 12 mois glissants), l'indemnité n'est versée qu'à compter du 4<sup>ème</sup> jour d'absence. L'indemnisation de la Sécurité Sociale intervient donc après un délai de carence de 3 jours calendaires.

Pour percevoir les indemnités, il faut transmettre l'**attestation de salaire** établie par le gestionnaire RH à la **caisse d'assurance maladie**.

L'employeur pourrait maintenir le versement du salaire si la subrogation était en place dans notre entreprise.

La subrogation permettrait à BNP Paribas de percevoir directement, en lieu et place du (de la) salarié(e), les indemnités journalières qui lui sont dues par sa

## **Caisse Primaire d'Assurance Maladie.**

Ce dispositif aurait l'avantage d'**éviter des difficultés financières** liées aux délais d'indemnisation.

La Direction nous répond depuis toujours que la gestion serait trop lourde et coûteuse. **Refus catégorique** mais surtout philosophique !

Avec le budget et les moyens mis en œuvre pour « **Simple & Efficient** » et « **Digital Working** », la CFDT estime que BNP Paribas a les moyens pour proposer à ses salariés une facilité déjà offerte par bon nombre d'entreprises extérieures.

Les négociations salariales 2015 (NAO) viennent de se terminer avec des propositions décevantes de la Direction... La CFDT avait demandé dans le cadre de mesures complémentaires (cf nos diverses communications), la **mise en place de la subrogation**. Cette revendication de la CFDT n'a pas été retenue par la Direction Générale.

## RENCONTRE

# Bienvenue Venise !

## POURQUOI AS-TU REJOINT LA CFDT ?



Après un parcours dans le réseau, en DAP, où j'ai eu l'occasion de rencontrer et de rejoindre les équipes CFDT, je viens maintenant d'intégrer le groupe Jeunes Militants de la CFDT BNP Paribas. Je vais pouvoir encore plus m'impliquer dans l'écoute, le conseil et l'appui de mes collègues. Connaissant parfaitement leurs contraintes, il me sera plus aisé de les épauler.

### **Pourquoi la CFDT ?**

Si vous me demandez pourquoi la CFDT, je ne peux que répondre par le slogan que vous trouvez déjà sur nos informations :

« **s'engager pour chacun, agir pour tous** ».

Voilà des valeurs qui me correspondent. J'essaierai de les faire partager à tous ceux que je croiserai. Il me semble important de faire savoir à tous les salariés, qu'il est possible de devenir encore plus acteur de son devenir personnel, mais aussi de notre devenir collectif en intégrant la CFDT. Notre positionnement pragmatique et notre fonctionnement démocratique et indépendant sont nos marqueurs.

Loin d'un marketing aguicheur ou d'une opposition permanente, nous sommes là pour aider nos collègues dans leur quotidien afin qu'ils soient respectés. Nous sommes tous dans le même bateau, alors faisons en sorte qu'il aille dans la bonne direction, dans un intérêt collectif.

N'hésitez pas à me contacter quelles que soient vos interrogations sur votre parcours professionnel ou sur le rôle des représentants du personnel au sein d'une entreprise de la dimension de BNP Paribas.

[venise.alliance@bnpparibas.com](mailto:venise.alliance@bnpparibas.com)

Délégation Nationale CFDT • 32, rue de Clignancourt - 75018 Paris - Tél. : 01 40 14 31 89

Directeur de la publication :  
Jean-Marc Milly

Comité de rédaction :  
Lionel Zusatz

Retrouvez-nous sur Echonet : <http://b2e.group.echonet/pid42571-lid1/CFDT.html>

Je souhaite adhérer à la CFDT :

- Nom, Prénom \_\_\_\_\_
- Agence, entité, groupe de rattachement \_\_\_\_\_
- e-mail \_\_\_\_\_
- Tél. : \_\_\_\_\_

